

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS
Séance du 26 février 2021

VIII– Délibération relative aux tarifs restauration usagers de l'INSPE Centre-Val de Loire

Le Conseil d'Administration approuve le tarif du repas étudiant dans le cadre de la restauration gérée par l'INSPE Centre - Val-de-Loire par un alignement sur le tarif national, en passant de 3,30 € à 1 € TTC.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	24
Membres représentés :	7
Total :	31

Décompte des votes :

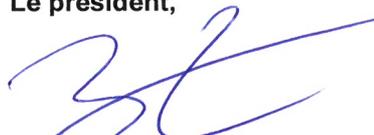
Absentions :	--
Votants :	29
Blancs ou nuls :	2

Suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	--

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 10 mars 2021

Le président,



Eric BLOND